

MOULENE Gaston	Classe : 1902 Mobilisé	Gazé	Lien avec Espagnac : non natif / résident
---------------------------	-----------------------------------	-------------	--

IDENTIFICATION

Nom : Moulène

Prénoms : Gaston

Date et lieu de naissance : 27.03.1882 à Espédaillac

Date et lieu de décès :

Filiation* : Feu Moulène Firmin ; Faure Marie ; domiciliée à Espédaillac

Profession* : élève ecclésiastique

Lieu de résidence* : Cahors

Description* : taille : 1,70 m.

(*) situation à l'année de la classe

ETATS DES SERVICES ANTERIEURS A 1914

Classe : 1902

Conseil révision (décision, motif, portion) : bon mais dispensé ;

Incorporation (date, lieu, unité) :

11.11.1902 engagé volontaire pour 3 ans au 7^{ème} régiment d'infanterie de Cahors

Rappelé à l'activité le 07.01.1907 pour effectuer 2 années de service en vertu de la circulaire du 12.12.1906) ; réaffecté comme soldat de 2^{ème} classe au 7^{ème} régiment d'infanterie à Cahors

Libération (date et motif) :

congé de disponibilité en novembre 1903 pour dispense

renvoyé dans ses foyers le 27 mars 1907 pour dispense en qualité d'ainé d'une veuve

Réserves (date, unités, période) :

versé dans la réserve de l'armée d'active en novembre 1905 au 7^{ème} régiment d'infanterie ; périodes d'exercice : à la 17^{ème} section d'infirmiers en août 1905 ; dispensé des autres périodes réglementaires ;

rappelé à l'activité en janvier 1907 et a effectué 2 mois et 19 jours de service actif

passé à la 17^{ème} section d'infirmiers en août 1911

Observations :

ETATS DES SERVICES 14 – 18

Commission réforme (date, décision et motif) :

Mobilisation (date, lieu, unité, grade) : 03.08.1914 à Toulouse à la 17^{ème} section d'infirmiers

Situation de famille à la mobilisation * : célibataire

Profession à la mobilisation* : curé

Résidence à la mobilisation : Espagnac Sainte-Eulalie depuis 1911

(*) situation établie au vu des recensements

Chronologie des services :

Passé à la section coloniale d'infirmiers militaires par décision du 31.01.1915

Intoxiqué par gaz devant Verdun le 28.09.1917

Passé à la 17^{ème} section d'infirmiers le 01.05.1918

Récompenses (médailles, citations) :

Décoration : croix de guerre

Cité à l'ordre de la 10^{ème} division infanterie coloniale ordre général n° 55 du 31.10.1916 : « pendant le fonctionnement intensif de l'ambulance du 14 au 19 octobre 1916 dans une région presque quotidiennement bombardée, a fait preuve d'un dévouement professionnel sans borne en prodiguant ses soins aux nombreux blessés traités. ».

Campagnes contre l'Allemagne : 03.08.14 au 26.02.19

Zone des armées : 03.08.14 au 18.02.19

Zone intérieure : 19.02.19 (rentré au dépôt) au 26.02.19

Décès (date, lieu, circonstances) :

Inhumation :

Commission réforme (date, décision, motif) :

Libération (date, motif, lieu) : congé de démobilisation le 27.02.1919 se retire à Espagnac

Durée de la mobilisation : 4 ans et 7 mois

Mentions (mort pour la France, pensionné) :

Gaston MOULENE					
Age et résidence à la mobilisation : 32 ans ; Espagnac					
17° SIM 03.08	section coloniale d'infirmiers militaires 31.01			17° SIM 01.05	dépôt 19.02
1 9 1 4	1 9 1 5	1 9 1 6	1 9 1 7	1 9 1 8	1 9 1 9
13.08			28.09		26.02
Entrée en zone des Armées			gazé		démobilisé
Zone de l'intérieur	Zone des armées	Armée d'orient	Convalescence		

ETATS DES SERVICES POSTERIEURS A 1918

Réserves (date, unités, période) :

Versé dans la réserve de l'armée territoriale en 1921 ; sans affectation
Carte du combattant 23.08.1927

Mobilisation 39 (date, lieu, unité) :

Campagnes contre l'Allemagne :

Chronologie des services :

Libération (date, motif, lieu) : libéré des obligations militaires le 11.11.1930

SOURCES DOCUMENTAIRES

Registre matricule

Registres d'état civil

Recensement 1911

Journal de marche et d'opération de la 10^{ème} division d'infanterie coloniale

DIVERS

Les sections d'infirmiers étaient attachées au corps d'armée dont elle portait le numéro.

Les hommes d'une SIM étaient affectés à différentes formations sanitaires (hôpitaux ou ambulance par exemple).

Les fonctions étaient autant administratives que d'aide aux soins ou le relevage des blessés en 1^{ère} ligne.

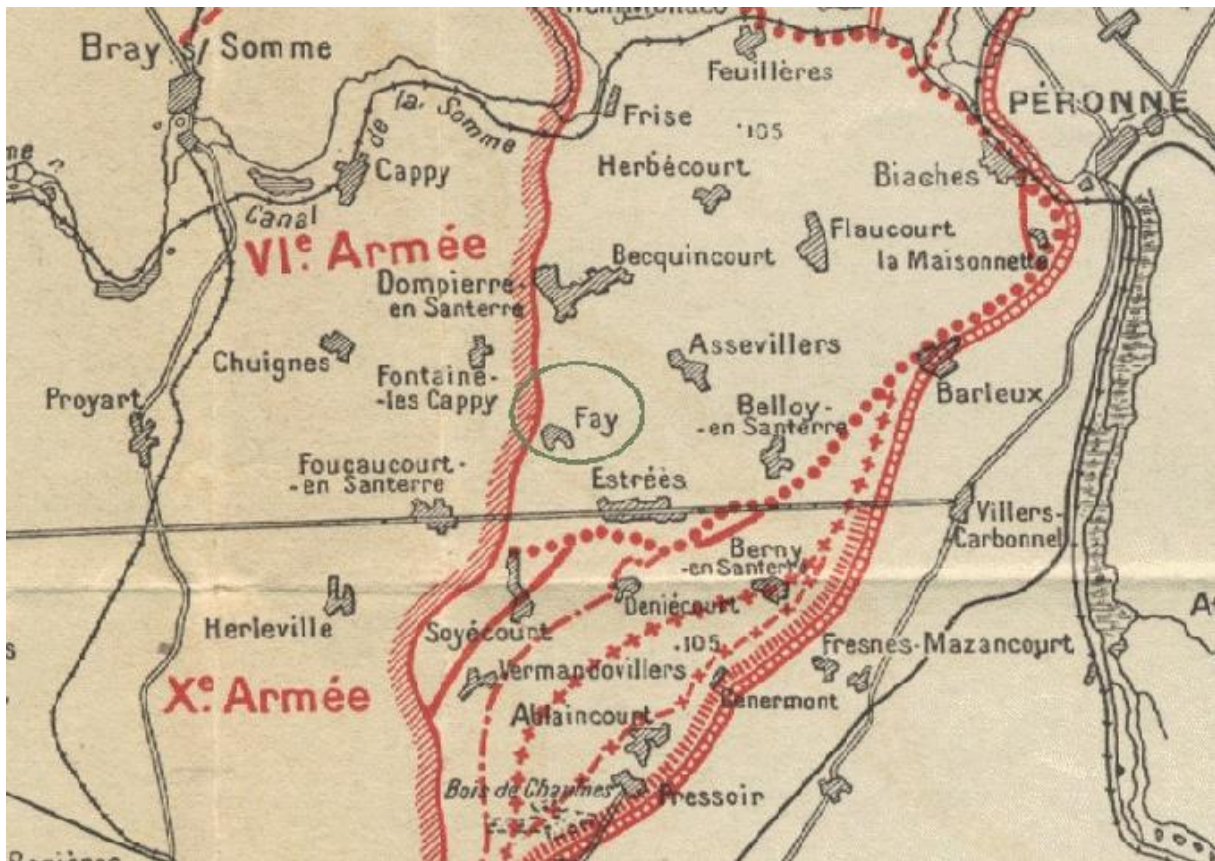
La formation à la fois théorique et pratique était limitée à quelques semaines.

Ne fonctionnant pas en unité constituée, ces SIM n'ont pas de JMO ni d'historique officiel permettant de retracer leur parcours de façon précise.

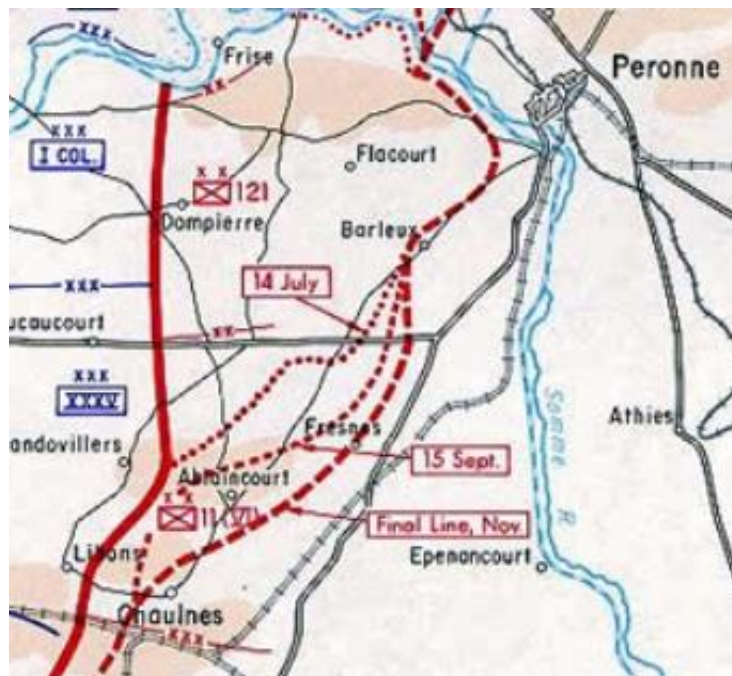
On peut seulement tenter de préciser les circonstances entourant la citation du 31 octobre 1916 qui concerne des faits survenus entre le 14 et le 19 octobre 1916 alors que la 10^{ème} division infanterie coloniale à laquelle il est manifestement attaché participe à la dernière phase de la bataille de la Somme marquée notamment par l'importance de l'artillerie (juin à novembre 1916).

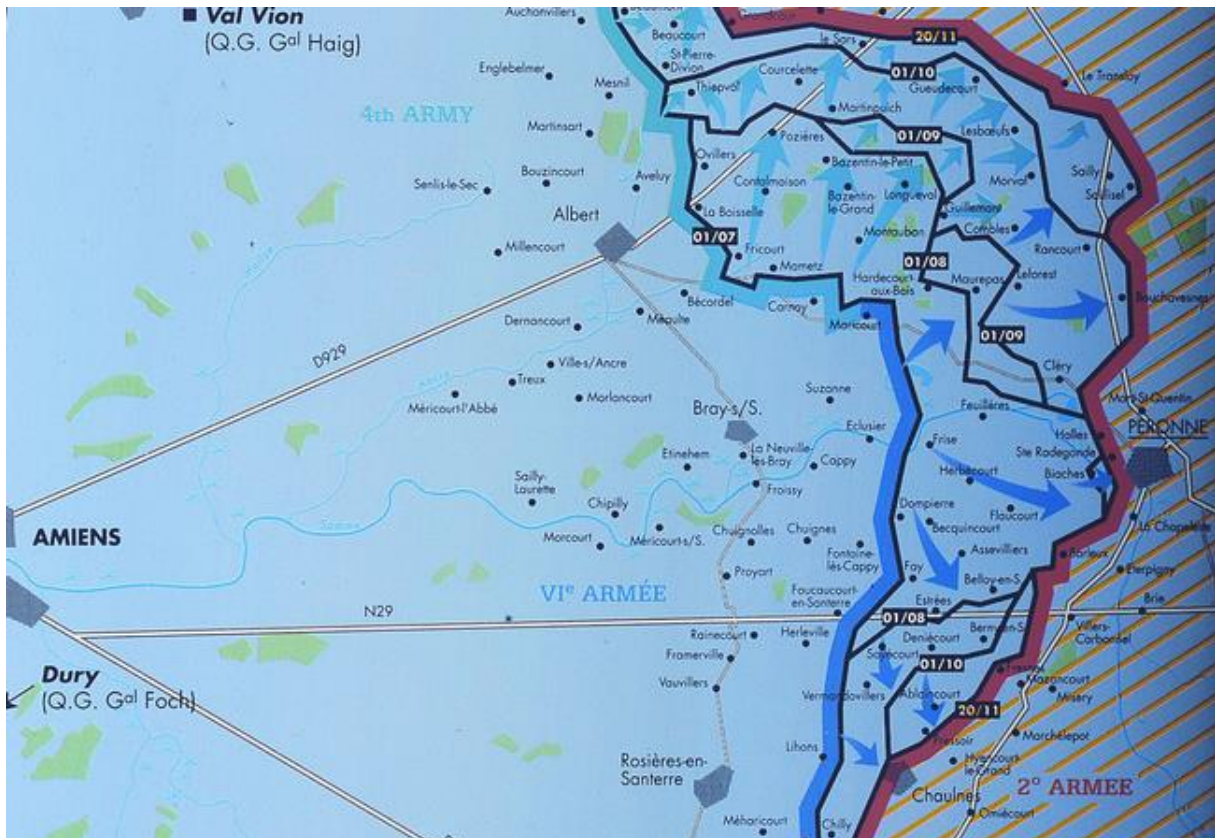
De fait cette 10^{ème} division est alors engagée entre Barleux et Berny entre le 14 et le 19 octobre dans l'une des dernières vastes offensives de cette bataille.

Gaston Moulènes est manifestement brancardier engagé en 1^{ère} ligne au sein cette 10^{ème} division d'infanterie coloniale.



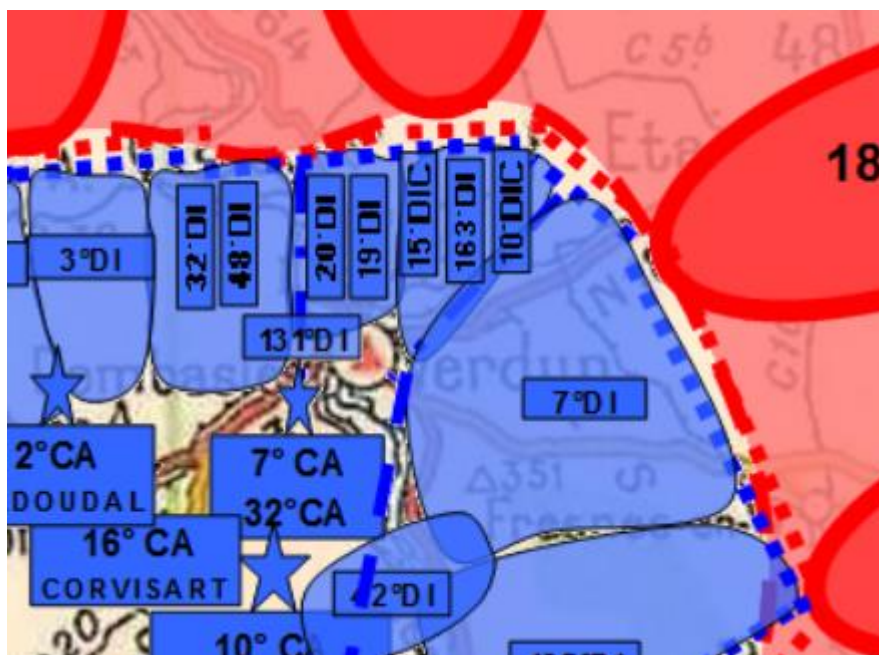
Bataille de la Somme secteur de Barleux





Vue d'ensemble de la bataille de la Somme

Son parcours sera à nouveau éclairé par le gazage dont il est victime le 28 septembre 1917 devant Verdun alors qu'il est toujours affecté à la section coloniale d'infirmiers militaires. La 10^{ème} division d'infanterie coloniale (10^o DIC) se trouve effectivement depuis le 18 septembre à Bar-le-Duc et Ligny et notamment engagé dans le secteur au nord de Verdun.



Le front devant Verdun le 28 septembre 1917

Le journal de marche et d'opération de la 10^{ème} division d'infanterie coloniale relate d'ailleurs les violents bombardements aux obus dits spéciaux qu'elle subit entre le 25 et le 30 septembre occasionnant des pertes particulièrement importantes.

<p>Quit du 25 au 26</p>	<p>De 22^h à 4 heures, l'ennemi effectue un bombardement intensif par obus spéciaux des ravins du secteur : Fond d'Heuriat, Ravin du Prêtre, et la Goulette, du Helly, et la Fouleuvre et de la Dame.</p>
<p>Quit du 27 au 28.</p>	<p>L'ennemi renouvelle le bombardement par obus spéciaux qui s'intensifie particulièrement à 22^h, 24^h et 3^h.</p>
<p>Quit du 29 au 30</p>	<p>Nouveau bombardement à obus toxiques. Ces trois actions successives, très violentes, ont beaucoup éprouvé la Division qui le 3 octobre avait perdu :</p> <p style="text-align: center;">180 Tués 1940 Blessés ou intoxiqués</p> <p>En particulier l'Etat major du 52^e R.I.C. intoxiqué a pu être évacué en entier.</p>

Malgré ce gazage Gaston Moulènes ne semble pas être sorti de la zone des armées et aucune indication quant aux conséquences de cet événement n'est disponible (pas d'évacuation, de commission de réforme ou de penion).

Gaston Moulènes entré en zone des Armées dès le 3 août 1914 (date quelque peu surprenante puisque la fiche matricule précise que c'est également sa date d'arrivée au corps) et qui n'en n'est sorti que le 19 février 1919 lorsqu'il a rejoint le dépôt de la 17^{ème} SIM à laquelle il avait été repassé en mai 1918, pour être démobilisé une semaine après, cumule au cours de la guerre 4 ans et 7 mois de présence en zone des armées et manifestement souvent en ligne.

Il recevra d'ailleurs la croix de guerre pour des faits non précisés par sa fiche matricule mais qui doivent être liés à son action dans la bataille de la Somme qui lui a valu une citation à l'ordre de la division. Il reçoit enfin sa carte du combattant en 1927.

Il est donc l'un des combattants d'Espagnac ayant passé le plus de temps au combat et les plus récompensés.



L'abbé Moulènes durant la guerre